PHILÉAS
ARCHITECTURE

TAU - Mission de maîtrise d'œuvre pour les aménagements intérieurs et la scénographie du parcours de visite du Palais du Tau

2 place du Cardinal Luçon - 51100 Reims

DCE 1



MAITRISE D'OUVRAGE Centre des monuments nationaux T : 01 53 40 40 84 damien.delescluse@monuments-nationaux.fr	**BUREAU DE CONTROLE** DEKRA T : 06 46 46 39 13 Stephane.vaucherot@dekra.com	**CSPS** DEKRA T : 06 24 38 45 24 Hubert.meunier@dekra.com	**OPC** DIRECT&ORG T : 01 58 66 64 16 m.kamaleu@directetorg-go.fr s.saunier@directetorg-go.fr		
ARCHITECTE ATELIER PHILEAS T : 01 53 33 24 40 phileas@atelier-phileas.com	**SCENOGRAPHE** CASSON MANN T : 06 11 81 07 68 laure.c@cassonmann.com	**CONCEPTEUR GRAPHISME** PRALINE T : 0044 20 7254 0759 praline@designbypraline.com	**CONCEPTEUR LUMIERE** ATELIER H.AUDIBERT T : 01 43 67 33 77 contact@atelierherveaudibert.com	**BET** TPF INGENIERIE T : 03 26 77 61 79 v.legret@tpfi.fr	**BET** ADEQUAT INGENIERIE T : 06 07 71 81 80 Adequat-eb@wanadoo.fr
CONCEPTEUR AUDIOVISUEL RC AUDIO T : 06 75 49 61 20 rcaudiovisuel@orange.fr					

Emetteur	Echelle	Date	Indice
PHILEAS	SO	29/09/2023	01

Projet Phase Cat. N°	Nom
TAU-DCE-TEC-7b1	Lot N°07-b1 PEINTURE / NETTOYAGE

SOMMAIRE

1 GENERALITES 3

1.1 Préambule 3
1.2 Qualite des matériaux 3
1.3 Préconisations de mise en oeuvre 4
1.4 Limites de prestations 4

2 PREPARATION / MISE EN PLACE / PEINTURAGE DE BASE 4

2.1 Travaux de préparation 4
2.2 Chauffage chantier 5
2.3 Enduit plâtre 5

3 PEINTURE MURALE 5

3.1 Peinture acrylique murale / Finition A 5
3.2 Peinture murale anti-poussière / Finition B 6

4 PEINTURE EN PLAFOND 6

4.1 Peinture acrylique pour plafonds / Finition A 6
4.2 Peinture acrylique décorative pour plafonds / Finition A 6
4.3 Peinture en plafond anti-poussière / Finition B 7

5 LASURE BETON 7

5.1 Lasure béton incolore 7

6 VERNIS SUR BOIS 7

6.1 Vernis satiné sur bois 7

7 NETTOYAGE 8

7.1 Nettoyage des murs existants conservés 8
7.2 Nettoyage des plafonds existants 8
7.3 Nettoyage de fin de chantier 8

1 GENERALITES

1.1 *Préambule*

Le présent C.C.T.P. a pour objet de définir les travaux de peinture de la zone 1 pour la réalisation de l'aménagement intérieurs et la scénographie du parcours de visite du Palais du Tau au 2 place du Cardinal Luçon - 51100 Reims.

Les travaux consistent en la réalisation de toutes les constructions, aménagements et réfections prévus dans les plans architecturaux, CCTP, et plus généralement dans tous les documents du marché.
Préalablement à l'exécution des ouvrages les entreprises auront la charge de la réalisation des études d'exécution.
L'entrepreneur devra la réalisation de tous les ouvrages désignés dans les diverses pièces contractuelles : CCTP, plans d'architectes, et tout document faisant partie intégrante du marché. En outre les entrepreneurs doivent exécuter tous les travaux nécessaires à la parfaite finition des ouvrages, selon les plans, les règles de l'art, les normes et textes en vigueur à la signature des marchés de travaux.
Du fait de leur qualification, il appartient à toutes les entreprises de prévoir le détail des sujétions, fournitures et ouvrages nécessaires à la réalisation parfaite de leurs marchés.
En cas d'omission dans le présent document chaque entrepreneur devra lors de son étude signifier à la maîtrise d'œuvre la nature des ouvrages manquants et bien entendu les faire figurer dans son offre. Dans tous les cas l'entrepreneur ne pourra faire valoir une omission dans le présent document pour présenter un devis de travaux supplémentaires
Les prescriptions générales communes à tous les corps d'état font l'objet du CCTC.

1.2 *Qualite des matériaux*

Ouvrages préparatoires :
Les égrenages et ponçages devront faire disparaître sur les enduits et les menuiseries toutes traces de chantier telle que mine de plomb, crayon ou craie d'aniline ainsi que toutes projections de mortier ou autres, de même, trous, bullages, éraflures et écaillages seront rebouchés et enduits après le passage de tous les autres corps d'état.
Sur les parties métalliques et particulièrement le fer, les entreprises devront veiller à ce que toutes traces de calamine, d'oxydation ou de corps gras soient éliminés. Sur les parties rouillées et après le brossage énergique à la brosse métallique, les poussières d'oxyde seront soigneusement enlevées au chiffon.

Rebouchages et masticages :
Les masticages et ragréages sur parties recevant des peintures, maçonneries et menuiseries bois devront faire disparaître les imperfections des surfaces à peindre.

Parois :
Le terme « parois » employé en localisation dans le présent CCTP désigne aussi bien les murs, les poteaux, les cloisons, les doublages, les retombées de poutres et sous faces des poutres, les embrasures de baies, etc.

Plafonds : Le terme « plafonds » employé en localisation dans le présent CCTP désigne aussi bien les plafonds en plaques de plâtre, les plafonds en plâtre, les sous faces de dalles en béton brutes.

Enduits :
Les enduits seront appliqués sur les parois chaque fois que cela sera nécessaire pour obtenir une surface plane et lisse.

Impression :
Toutes les impressions employées lors des travaux de peintures seront de nuances légèrement différentes aux nuances employées pour les peintures des finitions.
Cela à pour but de contrôler si le déroulement des différentes phases de mise en peinture s'effectue dans les règles de l'art.
Les accidents de chantier risquent d'altérer la couche d'impression aussi l'entrepreneur devra avant de commencer les travaux faire tous les raccords nécessaires.

Finitions
Le présent CCTP prévoit pour chaque système de peinture l'état de finition contractuellement exigé de l'entrepreneur

Ces états de finition sont ceux définis dans le DTU n° 59.1, à savoir :

- Finition A
- Finition B
- Finition C

Ainsi qu'un état de finition spécifique, à n'exécuter que sur prescriptions spéciales dans le CCTP

1.3 *Préconisations de mise en œuvre*

L'ensemble des travaux prévus au présent projet seront réalisés et mis en œuvre selon les normes AFNOR, les documents techniques unifiés publiés par le C.S.T.B., les directives communes de l'Union Européenne et les règles de l'art requises, par des entreprises classées et qualifiées par l'O.P.Q.C.B (ou équivalentes), dont en particulier :

- DTU 59.1 (NF P74-201) : Travaux de peinture des bâtiments
- DTU 59.2 (NF P74-202) : Revêtements plastiques épais sur béton et enduits à base de liants hydrauliques
- Cahier des Charges - Cahier Clauses Spéciales
- Mémento pour la rédaction des documents particuliers d'un marché
- Additif N° 1 au Cahier des Charges (novembre 1979)
- D.T.U. N° 59.2 - Revêtement plastique épais sur béton et enduit base de liant hydraulique (décembre 1980)
- Le code des conditions générales des garanties des revêtements mixtes galvanisation, peinture
- DGP 1/1973.
- Les spécifications et méthodes d'essais des produits de peinture utilisés dans le bâtiment UNPVF – PVC Edition 1973 - 3ième édition 1976.
- Les observations sur la tenue des peintures d'impression CTB.
- Le code des conditions générales des garanties de peinture sur structures métalliques ONHGPI –
- DGO novembre 1976.
- Le code des conditions générales des garanties mixtes métallisation, peinture DMF 1/1973.
- Pour les produits non traditionnels, les avis techniques publiés par le CSTB.

1.4 *Limites de prestations*

L'entrepreneur du présent lot doit se mettre en rapport avec les corps d'états concernés pour la bonne finition de ses ouvrages, soit avec les lots suivants :

LOT 07 ÉLECTRICITE:

L'entrepreneur du présent lot doit laisser intervenir les lots techniques pour la pose des appareillages.

LOT 08 PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION:

L'entrepreneur du présent lot doit laisser intervenir les lots techniques pour la pose des robinetteries et divers accessoires.

LOT 02 CLOISONS / DOUBLAGE / FAUX-PLAFONDS:

L'entrepreneur du présent lot doit intervenir en coordination avec le lot sus-nommé pour la parfaite finition de ses ouvrages dont la réception des ouvrages comprenant entre autre la finition des bandes calicots et divers raccords.

LOT 04 MENUISERIES INTERIEURES:

L'entrepreneur du présent lot doit intervenir en coordination avec le lot sus-nommé pour la parfaite finition de ses ouvrages dont la réception des ouvrages comprenant entre autre la finition des divers raccords.

2 PREPARATION / MISE EN PLACE / PEINTURAGE DE BASE

2.1 *Travaux de préparation*

Préparation des fonds et sujétion de mise en œuvre conformément à la Norme NF P 74.201.1. Pour tous les supports, l'entreprise devra mettre en œuvre une couche de peinture d'impression de couleur différente aux couches de peintures de finition.

Avant application de toute peinture, le subjectile devra être débarrassé des souillures, poussières, projection diverses, tâches et tous autres type de revêtements etc.

Les trous devront être bouchés.

Pour les supports PVC, la surface brillante devra être dépolie avec un papier de verre fin puis dépoussiérée et dégraissée.
Pour les supports métalliques oxydés, procéder à un nettoyage au moyen d'un abrasif fin avec une eau additionnée de détergent.
Pour les supports métalliques neufs, brosser les supports à l'aide d'une brosse métallique ou de la laine d'acier afin de faciliter l'accrochage.
Pour les supports en plaque de plâtre neufs seulement, l'entreprise devra l'exécution d'un ratissage complémentaire des joints, rebouchage et ponçage.
Pour les supports bois, procéder au brossage, à l'époussetage, au ponçage & au rebouchage des défauts si nécessaire.

Une finition de type A est demandée, celle-ci comprend :
· L'époussetage
· Le rebouchage
· L'application d'un enduit repassé
· Le ponçage

Localisation / Concerne :
Pour mémoire

2.2 *Chauffage chantier*

L'entrepreneur du présent lot, devra prévoir dans son offre de prix, la mise en place (si nécessaire) de tout système de chauffage pour obtenir le bon taux d'hygrométrie favorisant la pose de ces matériaux dans les règles de l'art et ce dans les meilleurs délais, en accord avec l'Architecte.

Localisation / Concerne :
Pour mémoire

2.3 *Enduit plâtre*

La prestation comprendra :
Le sondage et vérification de la tenue du BA
Le décroutage des zones de non accroche ou saillantes
Mise en œuvre d'une passe à l'enduit plâtre manuel traditionnel pour comblement
Exécution du lissage et raccord au niveau de l'existant au plâtroir flamand avec utilisation du haut de caisse en finition.
Y compris toutes sujétions de mise en œuvre dans les règles de l'art et selon DTU 25-41

Localisation / Concerne :
Suivant plans et carnet de détail architecte, et notamment pour traitement des murs existant :
- Circulation 1 / C(R+2)04-05
- Circulation 2 / C(R+2)04

3 PEINTURE MURALE

3.1 *Peinture acrylique murale / Finition A*

Fourniture et mise en œuvre d'une peinture acrylique mate velours blanche:
- Couche d'impression régulatrice d'absorption
- 2 couches de peinture acrylique en phase aqueuse, Finition A

Classement au feu M0, coloris au choix de l'Architecte.

Localisation / Concerne :
Suivant plans et carnet de détail architecte, et notamment :
- Circulation 1 / C(R+2)04-05
- Circulation 1 / C(R+2)04
- Bureau 1 / C(R+3)04
- Bureau 2 / C(R+3)04
- Bureau 3 / C(R+3)02-04
- Bureau 4 / C(R+3)02
- Bureau 5 / C(R+3)05
- Circulation 4 / C(R+3)05

- Circulation 5 / C(R+3)05
- Circulation 6 / C(R+3)03
- Circulation 7 / C(R+3)02
- Reprographie / C(R+3)02
- Salle de détente / C(R+3)03
- Salle de réunion / C(R+3)02
- Sanitaires F/ C(R+3)03 en complément de la faïence à 1.20m ht
- Sanitaires H / C(R+3)03 en complément de la faïence à 1.20m ht
- Vide sur escalier

3.2 *Peinture murale anti-poussière / Finition B*

Mise en peinture murale anti-poussière, antistatique
Etat de finition recherché : "Finition B" comprenant :

- Préparation des supports : brossage, époussetage et égrenage.
- Mise en œuvre de peinture murale lisse, anti-poussière, antistatique, neutre sans effluents de solvants
- Classement au feu selon Eurocode C, résistance à l'arrachage et traction minimum 50Kg/m²

Teinte au choix du maître d'Oeuvre dans la gamme du Fabricant.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnet de détail architecte, et notamment :

- Circulation 2 / C(R+2)04
- Circulation 3 / C(R+2)01
- LT ACMH / C(R+2)04
- Réserve 1 / C(R+2)06
- Réserve 2 / C(R+2)02
- Réserve 3 / C(R+2)01
- Circulation 8 / C(R+3)01
- Circulation 9 / C(R+3)01
- Local CTA / C(R+3)01
- Stockage / C(R+3)01

4 PEINTURE EN PLAFOND

4.1 *Peinture acrylique pour plafonds / Finition A*

Fourniture et mise en œuvre d'une peinture acrylique mate velours blanche:

- Préparation des supports : selon Article Généralités
- Fourniture et mise en œuvre d'une couche d'impression régulatrice d'absorption
- Application de deux couches de peinture acrylique en phase aqueuse

Les poutres et poteaux laissés apparents recevront le même traitement que le plafonds associé y/c préparation adaptée au support.

Classement au feu M0, coloris au choix de l'Architecte.

Localisation / Concerne :

Suivant plans et carnet de détail architecte, et notamment :

- Circulation 1 / C(R+2)04-05
- Circulation 1 / C(R+2)04
- Bureau 1 / C(R+3)04
- Bureau 2 / C(R+3)04
- Bureau 3 / C(R+3)02-04
- Bureau 4 / C(R+3)02
- Bureau 5 / C(R+3)05
- Salle de détente / C(R+3)03
- Sanitaires F / C(R+3)03
- Sanitaires H / C(R+3)03

4.2 *Peinture acrylique décorative pour plafonds / Finition A*

Fourniture et mise en œuvre d'une peinture acrylique mate velours bleue:

- Préparation des supports : selon Article Généralités
- Fourniture et mise en œuvre d'une couche d'impression régulatrice d'absorption
- Application de deux couches de peinture acrylique en phase aqueuse

Les poutres et poteaux laissés apparents recevront le même traitement que le plafonds associé y/c préparation adaptée au support.

Classement au feu M0, coloris au choix de l'Architecte.

4.3 *Peinture en plafond anti-poussière / Finition B*

Mise en peinture des plafonds anti-poussière, antistatique
Etat de finition recherché : "Finition B" comprenant :

- Préparation des supports : brossage, époussetage et égrenage.
- Mise en œuvre de peinture en plafonds, anti-poussière, antistatique, neutre sans effluents de solvants
- Classement au feu selon Eurocode A2

Teinte au choix du maître d'Oeuvre dans la gamme du Fabricant.

Localisation / Concerne :

Suivant repérage architecte, et notamment :

- ***Circulation 2 / C(R+2)04***
- ***LT ACMH / C(R+2)04***
- ***Réserve 1 / C(R+2)06***
- ***Réserve 2 / C(R+2)02***
- ***Réserve 3 / C(R+2)01***
- ***Circulation 8 / C(R+3)01***
- ***Circulation 9 / C(R+3)01***
- ***Local CTA / C(R+3)01***
- ***Stockage / C(R+3)01***

5 LASURE BETON

5.1 *Lasure béton incolore*

Lasure pour décoration et protection des bétons bruts de type KUBIK'O de chez LA SEIGNEURIE, ou équivalent, prestation comprenant :

- Fourniture et pose des protections nécessaires.
- Application sur plancher béton intérieur aspect "béton brut", application sur fonds secs et sains, au rouleau, à la brosse ou au pistolet.
- Travaux comprenant travaux préparatoires conformément à la norme NF P 74201 (DTU 59.1 TRAVAUX DE PEINTURE DES BÂTIMENTS), 1 sous couche diluée de 10 % d'eau et 1 couche de finition non diluée de lasure à base de résine acrylique en phase aqueuse.
- Classification A.F.N.O.R. : Famille I - Classe 7b2.
- Teinte et aspect de finition incolore, en accord avec le Maître d'Ouvrage, dans la gamme du fabricant.
- L'entreprise devra réaliser une surface de référence de 2 m² et la faire valider par le Maître d'Ouvrage, ou son représentant, avant de réaliser l'ensemble des travaux.

6 VERNIS SUR BOIS

6.1 *Vernis satiné sur bois*

Vernis satiné ou brillant aux résines alkydes-uréthane ou polyuréthane en solution.
Mise en œuvre compris tous travaux préparatoires et d'apprêts sur subjectiles bois et dérivés intérieurs neufs permettant d'obtenir une finition B conformément à la norme NF P 74-201 (DTU 59.1.).

Nota :

- Prévoir un dégraissage sur les bois exotique et/ou en cas d'exsudation de résine et d'essences;
- le vernis doit conserver l'aspect de la structure naturelle du bois.

Localisation / Concerne :

Ensemble des ouvrages bois non peints et non stratifié

7 NETTOYAGE

7.1 *Nettoyage des murs existants conservés*

Nettoyage des murs existants

7.2 *Nettoyage des plafonds existants*

Nettoyage des plafonds existants

Localisation / Concerne :

Suivant repérage architecte, et notamment au droit des dalles brut :

- ***Bureau 1 / C(R+3)04***
- ***Bureau 2 / C(R+3)04***
- ***Bureau 3 / C(R+3)02-04***
- ***Bureau 4 / C(R+3)02***
- ***Bureau 5 / C(R+3)03***
- ***Circulation 4 / C(R+3)05***
- ***Reprographie / C(R+3)02***
- ***Salle de détente / C(R+3)02***
- ***Salle de réunion / C(R+3)02***

7.3 *Nettoyage de fin de chantier*

Après l'exécution des travaux, l'entrepreneur du présent lot devra exécuter un nettoyage complet de l'ensemble des ouvrages intérieurs et extérieurs.
Les produits d'entretien utilisés et le système de nettoyage seront adaptés avec les ouvrages à nettoyer.
Les acides, mêmes dilués, employés directement, sont interdits.
Les travaux comprendront toutes les sujétions de lavage, décrottage, grattage, dépoussiérage, époussetage, etc...
Un procès-verbal de réception des ouvrages devra être effectué avec l'Architecte avant l'exécution des travaux.

Localisation / Concerne :

Sur l'ensemble de l'opération